

**MAIRIE
DE
CLAMART
(HAUTS DE SEINE)**

CONSEIL MUNICIPAL
CRA30mars2014

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MARS 2014

Par suite d'une convocation en date du 25 mars 2014, les membres composant le nouveau Conseil municipal de CLAMART se sont réunis à la Mairie de CLAMART à 11H00 sous la présidence de Monsieur Philippe KALTENBACH, Maire sortant, puis de Madame Claude CHAPPEY, doyenne d'âge et enfin de Jean-Didier BERGER, élu Maire au cours de la séance.

ETAIENT PRESENTS : Mme Claude CHAPPEY – M. Daniel ELIOT – Mme Colette HUARD – Mme Michelle BLANC – M. Claude LAURANS – Mme Geneviève POYART – Mme Jacqueline MINASSIAN – M. Bernard BOUZON – Mme Marie-Thérèse BEN CHAFFI CAROLLO – Mme Marie-Hélène EVRARD – M. Maurice BOUYER – M. Lucien NAÏM – M. Patrick SEVIN – M. Jean MILCOS – Mme Marie-Laure COUPEAU - Mme Christine QUILLERY – Mme Françoise CARUGE – M. Patrice RONCARI – Mme Marcelle MOUSSA – M. Yves COSCAS – M. Jean-Patrick GUIMARD – M. François LE GOT – Mme Carole DUBOIS – M. Arnaud DELROT – M. Yves SERIE – Mme Sylvie DONGER – M. Serge KEHYAYAN – Mme Véronique DE LA TOUANNE – Mme Rachel ADIL – Mme Sally DA CONCEICAO GOMES RIBEIRO – M. Géraud DELORME – M. Fabrice LAMAIN – Mme Samia DHAMNA – M. Jean-Didier BERGER – M. Matthieu CAUJOLLE – Mme Paule-Léna TOURAILLE – Mme Françoise MORGERE – M. Gérard AUBINEAU – Mme Isabelle RAKOFF – Mme Marie-Anne BOYER – M. Christian DELOM – M. Philippe KALTENBACH – M. Pierre RAMOGNINO – M. Pierre CARRIVE – Mme Vanessa JEROME.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 – Monsieur Philippe KALTENBACH, Maire sortant, ayant ouvert la séance, a fait l'appel nominal et déclaré installés dans leurs fonctions les membres du Conseil Municipal.

2 – Madame Paule-Léna TOURAILLE a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, Madame Claude CHAPPEY a pris la présidence de l'assemblée.

Procède à la constitution du bureau de vote pour les différentes élections et désigne à ce titre deux assesseurs : Madame Samia DHAMNA et Monsieur Mathieu CAUJOLLE.

3 – ELECTION DU MAIRE

Sont candidats :

- M. Jean-Didier BERGER
- M. Pierre RAMOGNINO

Procède à l'élection du Maire, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 45
- Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 43
- Majorité absolue : 23

Ont obtenus :

- M. Jean-Didier BERGER : 36 voix
- M. Pierre RAMOGNINO : 7 voix

Monsieur Jean-Didier BERGER ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu Maire de la Ville de Clamart et immédiatement installé.

Le Maire nouvellement élu prend ensuite la présidence de l'assemblée.

4 – Fixe à l'unanimité (9 abstentions) à treize (13) le nombre des Adjoints au Maire.

5 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Sont candidats :

- la liste conduite par Mme Christine QUILLERY

Procède à l'élection des Adjoints au Maire, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 36
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 9
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 19

A obtenu :

- Liste conduite par Mme Christine QUILLERY : 36 voix

Sont élus Adjoints au Maire et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Christine QUILLERY, ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste soit :

- 1^{er} Adjointe : Mme Christine QUILLERY
- 2^{ème} Adjoint : M. Jean-Patrick GUIMARD
- 3^{ème} Adjointe : Mme Rachel ADIL
- 4^{ème} Adjoint : M. Serge KEHYAYAN
- 5^{ème} Adjointe : Mme Colette HUARD
- 6^{ème} Adjoint : M. Patrice RONCARI
- 7^{ème} Adjointe : Mme Sylvie DONGER
- 8^{ème} Adjoint : M. Claude LAURANS
- 9^{ème} Adjointe : Mme Michelle BLANC
- 10^{ème} Adjoint : M. Yves COSCAS
- 11^{ème} Adjoint : M. Bernard BOUZON
- 12^{ème} Adjointe : Mme Claude CHAPPEY
- 13^{ème} Adjoint : M. François LE GOT

6 – Fixe à l'unanimité (9 abstentions) à deux (2) le nombre des Adjoints de quartier.

7 – ELECTION DES ADJOINTS DE QUARTIER

Sont candidats :

- la liste conduite par Mme Marie-Laure COUPEAU

Procédé à l'élection des Adjoints de quartier, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 36
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 9
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 19

A obtenu :

- Liste conduite par Mme Marie-Laure COUPEAU : 36 voix

Sont élus Adjoints de quartier et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Marie-Laure COUPEAU, ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste soit :

- Adjointe de quartier : Mme Marie-Laure COUPEAU
- Adjoint de quartier : M. Yves SERIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12H45.

Le Maire,
Conseiller Régional,

Jean-Didier BERGER